



DÉPARTEMENT
Finistère
Penn-ar-Bed

Communiqué de presse

Vendredi 9 octobre 2026

LE DÉPARTEMENT VOTE 199 400 EUROS POUR L'INSERTION DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP ET LE RÉPIT DES AIDANTS

Lors de la commission permanente du jeudi 8 octobre, les conseillers départementaux ont voté le financement de nombreuses actions au service des Finistériens. Dans le cadre du plan handicap, des associations œuvrant pour l'insertion des personnes en situation de handicap et le répit des aidants seront accompagnées par le Département pour un montant total de 199 400 euros.

LE HANDICAP : PRIORITÉ DU MANDAT DÉPARTEMENTAL

Le plan handicap du Département, lancé en 2022, définit les trois piliers de l'action départementale :

- réduire les délais de traitement des dossiers par la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH) tout en améliorant la qualité de service ;
- répondre à la pénurie de places d'accueil et d'accompagnement par la création de 672 places, objectif porté en 2026 à 800 places ;
- soutenir davantage les aidants s'occupant d'un proche en situation de handicap.

« Nous devons intensifier nos efforts et poursuivre les actions menées dans l'ensemble des politiques publiques départementales, pour faire du Finistère un territoire véritablement inclusif », indique Maël DE CALAN, Président du Département.

199 400 EUROS POUR LES ASSOCIATIONS DANS LE DOMAINE DU HANDICAP

Dans ce cadre, le Département soutient financièrement les actions portées par le secteur associatif en faveur de l'inclusion sociale des personnes en situation de handicap, ainsi que celles offrant un soutien à leurs proches aidants. Le Département accompagne ainsi cinq associations* dans leurs actions.

* : La liste des associations concernées et le détail des subventions sont à retrouver en annexe du communiqué.

SUBVENTIONS

Association Évasion en pays d'accueil et de loisirs (EPAL)	95 000 €
APF France Handicap	52 000 €
Fondation santé des étudiants de France – Dispositif Handisup	50 000 €
Association des parkinsoniens du Finistère	1 900 €
Association européenne contre les leucodystrophies (ELA)	500 €